



Parc national
de Port-Cros



ACTION
Refuges de
biodiversité



COUP D'LOUPE
Le murin à oreilles
échancrées

3 NUMÉROS / AN

L'attitude mer

Le journal du parc national de Port-Cros n° 16 - septembre 2014

BALADE À PORT-CROS



**Le sentier
des écrivains**



CACHALOT

Collisions fatales

Chaque année, des collisions ont lieu en Méditerranée nord-occidentale entre navires de commerce et grands cétacés. Ces accidents s'avèrent souvent mortels, notamment pour les cachalots. En mai dernier, un jeune a ainsi péri après une collision au large des côtes corses. Pour tenter d'éviter de tels accidents, un système collaboratif, Repcet (www.repcet.com), soutenu par Pelagos, a été mis en place pour que les navigants puissent partager les positions des grands rorquals et des cachalots. ■

AUTOMNE



Ch. Gérardin

ATRIPLEX FAUX POURPIER

Amateur d'embruns

Cette plante vivace des terrains salés se rencontre sur les îles et les îlots du Parc, accrochée aux rochers exposés aux embruns. Ses tiges très ramifiées et couchées, aux feuilles argentées, forment des touffes denses et tapissantes. À l'automne, des rameaux dressés portent des fleurs jaunâtres en épis grêles. Cet atriplex faux pourpier, appelé encore obione, pousse aussi sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, où il est brouté en hiver par les moutons dans les prés salés. ■

GRANDES SALICORNES

La couleur des Salins

Les grandes salicornes confèrent un caractère paysager spectaculaire aux anciens salins d'Hyères en automne. Non seulement leurs formations vivaces mesurent plusieurs dizaines de centimètres de haut, mais leurs feuilles écailleuses ont viré en masse au rouge au cours de l'été. Cette couleur, due à des pigments, est un signe de maturité et de stress dans le règne végétal. Elle assure aussi une protection contre les rayons ultraviolets ou l'attaque par le sel. ■



Ch. Gérardin

CYSTOSEIRES

Des arbres sous-marins

Les algues ne sont pas les végétaux « inférieurs » que l'on croit. Prenons les cystoseires. Ce genre s'est différencié en Méditerranée en plusieurs dizaines d'espèces, la plupart endémiques, occupant chacune des situations variées, de la surface à plus de 50 mètres de profondeur. Disposant d'un appareil végétatif complexe, semblable à des tiges



Marine Colombey

SEPS STRIÉ

Mi-serpent, mi-lézard

Lézard filiforme ou serpent à pattes, le seps strié est un animal étrange. Long d'une trentaine de centimètres, il se déplace en effectuant de vives contorsions car ses pattes, terminées par trois doigts, ne servent pas à la locomotion. Absent des îles d'Hyères, il est présent sur l'aire potentielle d'adhésion du Parc, notamment au cap Taillat, où sa présence a pu être confirmée lors d'un inventaire Natura 2000 en 2007. ■



Biosphoto / M. Gunther

IL CHANTE

« Je pêche sans espoir des poissons,
Sans canne à pêche sans hameçons,
En mer tout peut encore changer,
Sur terre tout peut aussi changer »

Sanseverino - *La mer*, dans l'album
Le tango des gens (2001)

édito

Une nouvelle page de l'histoire du Parc

Depuis 2012, un travail considérable a été réalisé par l'ensemble des acteurs qui se sont investis aux côtés du parc national pour élaborer la charte. Cette dynamique, associant notamment le conseil économique social et culturel, a permis d'ancrer la charte au territoire et à ses attentes. Aujourd'hui, cette même dynamique de partenariat permet d'entrer dans l'action avant même la validation définitive de la charte : signature d'une convention de partenariat avec les pêcheurs, lancement de l'opération « bateau propre » en partenariat avec la Fédération des industries nautiques, signature d'une convention avec Agricampus pour le montage de projets pédagogiques communs,...

Dans les mois qui viennent, nous allons écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire de notre Parc. La phase d'enquête publique, la finalisation, l'adoption et la mise en œuvre de la charte sont des étapes décisives, qu'en tant que présidente du parc, j'aurai à cœur de faire aboutir, avec la volonté de me faire la porte-parole et la représentante de tous les acteurs concernés et de chacune des communes incluses dans le périmètre d'adhésion potentielle.

Trois principes essentiels guideront mon action :

- Protéger pour partager, pérenniser pour transmettre. Le parc national de Port-Cros présente la particularité de couvrir un territoire dont l'urbanisation et le tourisme sont des composantes majeures. La volonté de préservation et de valorisation de l'exceptionnel capital vert et bleu que cet espace nous offre, ne doit se concevoir que dans le respect de ses habitants et de sa vocation d'accueil;

- Faire de notre territoire, de notre mode de gouvernance et des actions partenariales concrètes que nous mettrons en place, une vitrine et un exemple d'excellence, de transparence et de solidarité;

- Rassurer, convaincre, motiver ceux qui doutent encore que nous ayons tout à gagner et rien à perdre à mettre en commun et en cohérence nos politiques de valorisation et de développement durable du territoire. Parce que ni nos atouts environnementaux, ni nos espérances de progrès économique et social, ni notre identité culturelle, ne reconnaissent vraiment, sur cet espace, les frontières communales. ■



ISABELLE MONFORT,
présidente du conseil d'administration

FAUCON HOBÉREAU

Migrateur au long cours

Le faucon hobereau a une silhouette qui ressemble à celle d'un faucon pèlerin en miniature, mais il s'en différencie par son plumage ventral rayé longitudinalement et par sa moustache sombre sur des joues claires. Ce rapace hiverne en Afrique australe et il n'est que de passage sur les îles d'Hyères où il ne niche pas. On peut l'observer pendant sa migration, surtout celle du printemps, chassant de gros insectes comme des libellules ou des coléoptères. ■



Biosphoto / David Tipling

CHÊNE-LIÈGE

Écorçage estival

Après démasclage, les chênes-lièges, arbres emblématiques du massif des Maures, présentent un tronc brun-rouge. Cette opération, qui consiste à lever l'écorce épaisse d'au moins 25 mm sans blesser le tronc, exige un savoir-faire devenu rare dans notre pays. Sur les îles d'Hyères, les rares chênes-lièges présents ne sont pas exploités. Ils conservent leur écorce épaisse qui les protège de la sécheresse et des flammes d'éventuels incendies. L'espèce est plus présente dans les forêts de l'aire potentielle d'adhésion. ■



Biosphoto / Pete Oxford



Gérard Soury / Biosphoto

Commun, et peu connu

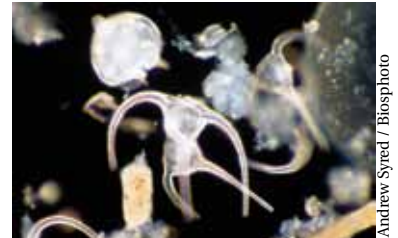
Le requin peau bleue – *Priomace glauca* – est le plus commun de la planète. Il est reconnaissable à son museau effilé et à son dos aux reflets bleutés qui contraste avec sa face ventrale blanche. Il peut mesurer jusqu'à 3,50 mètres de long. Comme il préfère les eaux tempérées, on le rencontre aussi en Méditerranée. Les spécialistes considèrent que la population méditerranéenne est indépendante de celle de l'Atlantique Nord, bien que des échanges existent, sans que l'on en connaisse les modalités. En effet, même si elle est largement répandue dans tous les océans en dehors des eaux polaires, la biologie de cette espèce reste mal connue. Ce requin est vivipare et possède un régime alimentaire assez peu sélectif. Il capture toutes sortes de proies (crustacés, poissons, calmars) et se nourrit aussi de charognes d'oiseaux ou de cétacés. Mais, malgré un taux de reproduction élevé, un

déclin notable de ses populations est enregistré. En cause, la pêche, tant sportive que professionnelle, car des prises de tailles de plus en plus petites se retrouvent sur les hameçons des palangriers. Pour tenter de mieux cerner la situation du requin peau bleue en Méditerranée, un programme de suivi par différents moyens satellitaires est mis en place par l'association Stellaris. Il permet de connaître, en temps réel, les déplacements et l'activité en surface des requins porteurs d'un marquage Spot. D'autres balises, programmées pour être larguées au bout d'un certain temps, enregistrent quant à elles la température de l'eau et les profondeurs de plongée. Elles permettent de reconstituer les trajets de chaque individu porteur de cette balise. Ces trajets sont visibles sur le site du Centre d'études et de sauvegarde des tortues marines de Méditerranée. ■

www.cestmed.org (onglet «suivi des requins»)

DES ÉCHOUAGES À SIGNALER
N'ayant pas de poumon et un foie volumineux, les requins sont naturellement entraînés vers le fond après leur mort. Il arrive pourtant que l'un d'entre eux s'échoue sur nos côtes. C'est alors l'occasion de faire des prélèvements et d'acquérir des données sur l'espèce. Pour suivre ces échouages, le Parc a sollicité l'APECS (Association pour l'étude et la conservation des sétaciens), à laquelle on peut signaler tout échouage ou prise exceptionnelle de requin ou de raie. Tél. 06 77 59 69 83

LE PLANCTON Vague saisonnière



Andrew Syred / Biosphoto

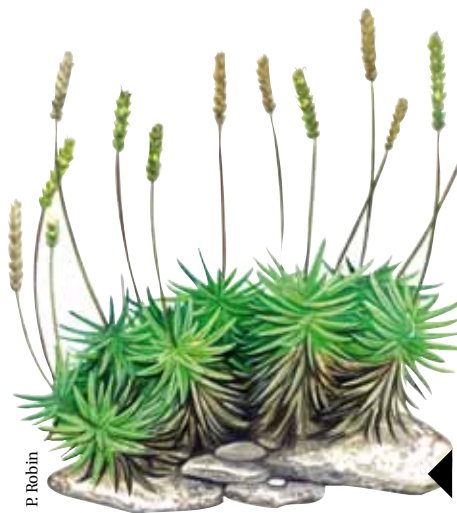
Le plancton est composé de différents micro-organismes, dont la principale caractéristique est de ne pas disposer de mode de locomotion autonome. Aussi dérivent-ils au gré des courants marins. Au printemps, grâce à plus de lumière, de chaleur et à un surcroît d'apport nutritif, le plancton d'origine végétale prolifère. Constitué d'unicellulaires, ce phytoplancton se multiplie en se divisant rapidement. La saison avançant, il nourrit le zooplancton et une multitude de larves aquatiques. Il épuise les sels nutritifs qui lui sont indispensables et, avant l'été, cette prolifération (appelée « bloom ») se tasse. ■

RECENSEMENT DE COLONIES Puffin sous surveillance

Pour suivre de près l'évolution des colonies de puffins, le Parc souhaite mettre en place un nouveau protocole d'observation. Au programme, le recensement des terriers de puffins tous les dix ans, et pas seulement tous les dix ans, comme c'est le cas dans le cadre des enquêtes nationales sur les colonies d'oiseaux marins. Cette méthode d'échantillonnage des terriers, déjà testée sur des îles tunisiennes, va être expérimentée sur Port-Cros. Affaire à suivre, donc. ■



S. Garnier



P. Robin

PLANTAIN À FEUILLES EN ALÈNE DÉCLIN AVÉRÉ

Le plantain aux feuilles effilées, comme une aiguille de cordonnier, vit accroché aux rochers littoraux face aux vents, aux embruns et en plein soleil. Il a adopté le port en coussinet caractéristique des milieux difficiles. Sur le littoral, il est menacé par le piétinement. Plus surprenant, il disparaît aussi des îlots hyérois, sans doute à cause de la concurrence des griffes de sorcières, de la pollution maritime ou d'un excès de nitrates dû aux fientes des oiseaux marins. ■

FILAIRE À FEUILLES LARGES Association originale



Howard Rice / Biosphoto

Sur les îles d'Hyères, les filaires forment un milieu pré-forestier pouvant évoluer vers la chênaie verte. La filaire à feuilles moyennes et larges se rencontre dans des zones plus humides que ceux où se plaît la filaire à feuilles étroites. Mais sur l'île du Levant, où la chênaie verte n'existe pas, des îlots forestiers pouvant atteindre 5 à 6 mètres de haut sont constitués de filaires à feuilles moyennes et larges associées à des arbousiers et autres espèces du maquis haut. ■

PITTOSPORE TOBIRA

Une plantation à risques



Ch. Gérardin

Cette plante de la famille des Pittosporacées, originaire de Chine, de Corée du Sud et du Japon, se plaît en milieu méditerranéen où les gelées ne sont jamais prolongées. Le pittosporum est ainsi planté en haie, en buisson ou même comme arbre d'ornement dans les espaces verts et les jardins. Il se fait remarquer par son feuillage vernissé persistant, et surtout par ses fleurs blanc crème qui exhalent un parfum ressemblant à celui de l'orange. Sur le littoral, le pittosporum résiste bien à la sécheresse et aux embruns. Après la floraison, la

plante produit des fruits, de petites capsules fertiles. À maturité, elles dispersent les graines ou les offrent à différentes espèces d'oiseaux. Hors des jardins, le pittosporum s'installe sur différents types de sols, aussi bien vers la mer, sur les falaises, que vers l'intérieur des terres, dans une ambiance de sous-bois. On le rencontre ainsi en milieu naturel sur le continent, mais aussi sur Porquerolles, et même sur Port-Cros et l'île du Levant. ■

Un odorant à surveiller

Différentes variétés de pittosporum sont commercialisées en jardinerie. Mais cette plante peut devenir problématique en milieu naturel, où elle risque d'entrer en compétition avec des espèces indigènes littorales, souvent rares et endémiques. Il convient donc de se renseigner avant de la planter. Car pour limiter la colonisation, il faut pouvoir arracher jeune sa racine pivotante qui ne drageonne pas. Cette opération devient plus complexe quand le pittosporum est bien installé. ■

ROBINIER

Un conquérant indésirable

D'origine nord-américaine, cet arbre doit son nom à Jean Robin, botaniste du roi Henri IV, qui l'implanta le premier à Paris. Comme l'acacia, le robinier a des feuilles composées, des rameaux épineux et des fruits en forme de grandes gousses caractéristiques de la famille des Fabacées. D'où son nom latin de *Robinia pseudoacacia*. Très robuste, il résiste aux sécheresses et aux grands froids et colonise les terres délaissées. Bien que son bois soit de qualité et que les abeilles produisent le réputé miel d'acacia avec le nectar de ses fleurs, le robinier n'est pas le bienvenu dans les espaces naturels car il empêche la croissance d'autres arbres. Difficile à éliminer, il est quasiment immortel puisque de nouveaux individus naissent à partir des puissants drageons de ses racines. ■

Jean-François Chérel / Biosphoto





VERS LE FORT DE LA VIGIE

Le sentier des écrivains

« **V**ous ai-je dit, écrit Jean Paulhan à Valéry Larbaud le 31 juillet 1927, que *La NRF* allait posséder son fort, dans l'île de Port-Cros – et toute l'île est à nous, qui est la plus belle de Méditerranée. » Jean Paulhan dirige alors *La Nouvelle Revue française (La NRF)*, revue littéraire de référence éditée par Gallimard. Il parle du fort de la Vigie. L'itinéraire nous y conduit en longeant Le Manoir, ancienne propriété du couple Henry (voir encadré) où Paulhan séjourna après le retour de la Vigie dans le giron de l'armée. Par le vallon ombragé de la Solitude, on grimpe jusqu'au sentier des Crêtes. La rencontre fortuite en 1925 avec Marceline Henry, propriétaire de l'Hostellerie provençale, donna à Paulhan l'idée de faire de l'île ce lieu de villégiature et d'échanges pour les écrivains de *La NRF*. Un contrat de location est conclu; Paulhan et sa famille aménagent le fort. Une communauté d'auteurs vient là chaque été, jusqu'au début de la guerre: Marcel Jouhandeau, Georges Rouault, Max

Jacob, Blaise Cendrars, Marcel Arland, Marc Bernard, André Gide... On peut même citer D. H. Lawrence qui passa ici quelques mois à l'automne 1929. Le fort est aujourd'hui fermé, propriété de la Marine Nationale et point culminant de l'île (199 mètres). On redescend vers la ferme de la Sardinière, particulièrement propice à une pause pour la lecture ou la contemplation. Le chemin rejoint la route des forts: l'Éminence, l'Estissac, et l'on reprend le sentier qui débouche sur le cimetière planté de cyprès, symbole de vie éternelle, et où est enterré le couple Henry. Tout près, le fort du Moulin, occupé dès 1920 par le poète Jules Supervielle, l'autre puissance invitante de l'île, à qui l'on doit des séjours d'Henri Michaux à Port-Cros. « *J'ai rêvé, l'autre soir, d'îles plus vertes que le songe...* », écrit Saint-John Perse. Était-ce à Port-Cros? *La NRF* fut dans le paysage intellectuel français un laboratoire d'idées et un poste d'observation sans pareil. La vraie mission d'une vigie. ■ **Philippe Vouillon**

« *Épris des beautés naturelles de ce site incomparable, Marcel et Marceline Henry les ont défendues et protégées, traçant ainsi les voies du Parc national de Port-Cros.* »
Inscription à lire sur le fort du Moulin (ci-contre).
En haut, l'hôtel du Manoir.



Ch. Gérardin



Ch. Gérardin



Léonie Schlosser

« L'île de Port-Cros ressemble aux îles de la Grèce. Elle est haute sur les eaux, montagneuse et boisée. Elle a je ne sais quel charme d'Orient. C'est une merveille. On ne la connaît pas assez. »
Henry Bordeaux



Ch. Gérardin



Ch. Gérardin

balade

Les étapes du parcours

Longer le port et le village et prendre la direction Barrage/ les Crêtes au carrefour de l'hôtel du Manoir par le chemin qui borde la mer. À la statue de Saint-Joseph **1**, prendre le chemin à gauche en direction du barrage. À la Maison aux vaches **2**, suivre la direction du barrage et remonter le vallon de la Solitude jusqu'au carrefour des Crêtes **3**. Suivre la direction de la route des forts. On atteint le fort de la Vigie **4** avant de descendre par un sentier vers la Sardinière **5**. La piste remonte au col des Quatre Chemins **6**. La route des forts en direction du village amène vers l'Estissac **7**. En faire le tour et revenir sur ses pas pour prendre le sentier qui descend en direction de La Palud. Suivre la direction du village par le littoral. Le cimetière s'annonce à gauche juste au-dessus du fort du Moulin **8** avant de regagner le village. Balisage vert. Durée : 4h



D.R.

Les sauveurs de Port-Cros

En 1919, Marceline Henry trouve refuge à Port-Cros avec son amant, le sous-préfet Jean Picard, poète connu sous le nom de Claude Balyne. Quelques mois plus tard, elle aurait écrit à son mari, Marcel : « *Jean et moi avons trouvé le paradis. Viens!* » Marceline a vécu ici une passion pour un homme et pour cette île. Le couple Henry en devient propriétaire, puis demande en 1961 le classement de Port-Cros en Parc national avec la promesse de donner leur domaine à l'État. ■

Par **Nathalie Tordjman**
Illustration : **Pascal Robin**

Quelques chiroptères des îles d'Hyères

LES PLUS GRANDES OREILLES

L'oreillard gris, *Plecotus austriacus*

- Famille des Vespertilionidés
- Envergure : 27 cm
- Poids : 5 à 13 grammes

En chasse, il émet des cris de très faible puissance par le nez. Il s'installe dans les combles ou les fissures des maisons.



LA PLUS COMMUNE EN EUROPE, ET AUSSI EN PACA

La pipistrelle commune, *Pipistrellus pipistrellus*

- Famille des Vespertilionidés
- Envergure : 20 cm
- Poids : 4 à 8 grammes

Elle gîte souvent dans les bâtiments en hiver comme en été et n'est différenciable de la pipistrelle de Kuhl que par des spécialistes.



LA PLUS GRANDE DE FRANCE

Le molosse de Cestoni, *Tadarida teniotis*

Espèce méditerranéenne qui gîte dans les fissures des falaises. Son écholocation est audible jusqu'à 150 mètres.

- Famille des Molossidés
- Envergure : 41 cm
- Poids : 25 à 50 grammes



CARTE D'IDENTITÉ

- Nom scientifique : *Myotis emarginatus*
- Autre nom : vespertilion à oreilles échancrées
- Ordre : chiroptères
- Famille : Vespertilionidés
- Longueur du corps : jusqu'à 5 cm
- Envergure : jusqu'à 24 cm
- Longueur de l'avant-bras : 36-42 mm
- Poids : 8 à 15 grammes
- Les deux sexes ont le même aspect.
- Cri : détectable à 15 mètres en vol
- Répartition : largement répandu
- Menaces : disparition des gîtes, pollution lumineuse
- Protection : espèce protégée par la loi, comme toutes les chauves-souris en France, et inscrite dans le livre rouge de la faune menacée

Un patagium souple

Cette membrane de peau nue relie les quatre longs doigts aux pattes et à la queue. Seul le pouce, court et griffu, est libre. Comme une aile, le patagium permet le vol battu.

Un pelage laineux

Il rappelle que les chauves-souris sont des mammifères ! Les femelles donnent naissance à un seul petit par an, qu'elles allaitent.



Le murin à oreilles échanquées

À l'affût des sons



L'espèce doit son nom à une échancre présente sur le bord supérieur externe de son oreille. À l'entrée du conduit auditif, la membrane cartilagineuse, appelée tragus, est en pointe. Elle sert à améliorer la réception des ultrasons

Des oreilles fines

La colonie de murins à oreilles échanquées de Porquerolles a connu en 2002 un déménagement forcé, après la destruction de la cave à vin qui leur servait de gîte. Elle s'est depuis scindée en deux et a adopté de nouveaux logements sur l'île. Dès le mois de mai, ces chauves-souris rejoignent leurs quartiers d'été où naîtront leurs petits. Une trentaine s'installe au fort du Galéasson, à l'est de l'île. Là, deux ouvertures ont été aménagées pour contrôler les courants

d'air et un abreuvoir a été installé dans les douves pour leur assurer un accès permanent à l'eau douce. Une soixantaine élisent domicile dans la tour conçue pour elles à la maison d'accueil des Palmiers. Ces deux gîtes de reproduction font l'objet d'un suivi annuel par les agents du Parc. Mais des prospections ont aussi lieu sur Porquerolles, Port-Cros, le Levant, Bagaud et les îlots pour faire un inventaire dans le cadre de Natura 2000 et détecter de nouveaux sites colonisés. ■

Un museau de souris

Il est caractéristique de la famille des Vespertilionidés mais, à l'intérieur de la gueule, les dents pointues sont bien celles d'un insectivore. Elles servent à briser la carapace coriace des insectes.

RECHERCHE NOCTURNE

En plus de la visite des gîtes et des captures dans des filets, les spécialistes utilisent un détecteur d'ultrasons. Ils peuvent ainsi déceler la présence des chauves-souris, mais aussi déterminer certaines espèces. En effet, celles-ci utilisent au cours de leurs déplacements dans l'obscurité un système d'écholocation, en émettant des ultrasons par la bouche et/ou par le nez. Quinze espèces ont ainsi été recensées sur les îles d'Hyères, mais seule la reproduction du murin à oreilles échanquées et de l'oreillard gris a été confirmée.



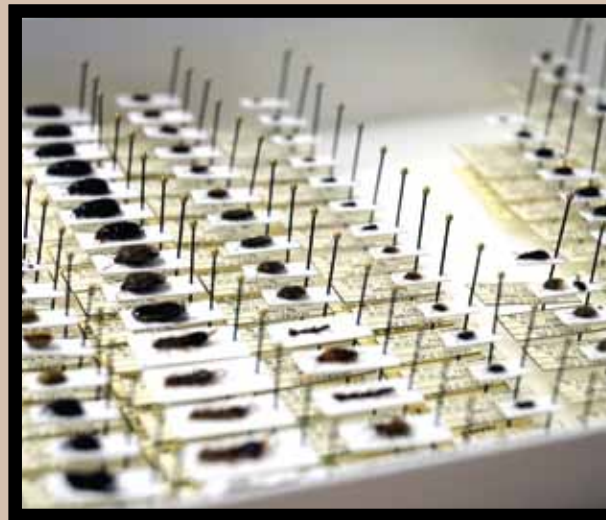
Refuges de biodiversité

La biodiversité des îles et îlots peut être différente de celle du continent, même près de la côte. L'inventaire des îlots du Parc, complété tous les cinq ans, vise à mieux connaître leur écosystème et à suivre l'impact d'espèces invasives ou du réchauffement climatique.

Ce matin du 22 avril, une équipe scientifique accoste sur les rochers de l'île Longue, à l'ouest de la presqu'île de Giens. Parmi elle, deux entomologistes – spécialistes des insectes –, un herpétologue – les reptiles –, un chiroptérologue – les chauves-souris –, trois botanistes et du personnel du Parc. Ils vont réaliser durant cinq jours un inventaire approfondi de la faune et de la flore

des îlots. Suivront la Ratonnière, la Redonne, Petit et Grand Ribaud, Petit Langoustier, rocher du Rascas, îlots de l'Estagnol et du Jardin... La mission s'inscrit dans le programme international PIM (Petites îles de Méditerranée) piloté par le Conservatoire du littoral. « Côté flore, l'objectif est de repointer l'inventaire réalisé en 2009 et d'analyser l'évolution des milieux. Dans les autres disciplines, tout est à faire. Nous avons besoin d'un

état zéro de l'inventaire », explique Pascal Gillet, référent pour la faune terrestre au Parc, co-organisateur avec Annie Aboucaya de cette mission. Entre la botanique et les autres sciences naturelles, l'état du savoir et les méthodes de travail diffèrent.



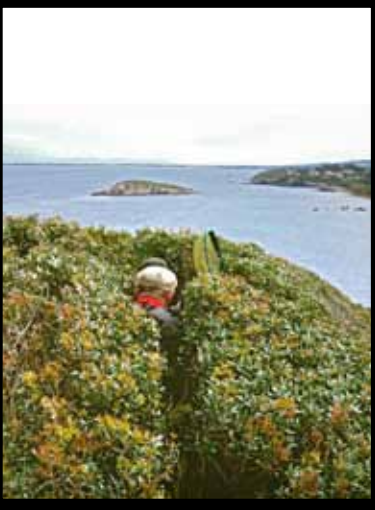
Quand Annie Aboucaya pointe son listing des plantes, François Dusoulter part chasser, un filet à papillons à la main. « L'entomofaune est ici très méconnue. Cela donne un peu l'impression d'être un explorateur », confie le conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var. Sur le Grand Ribaud, j'ai repéré une espèce de punaise présente à une fréquence incroyable. Alors qu'il n'y a que 20 spécimens dans les collections françaises réunies au fil de deux siècles de prospections, j'en ai vu ici une centaine en une heure. » On pose aussi des cages pour identifier les petits mammifères et des détecteurs à ultrasons pour enregistrer le passage des chauves-souris.

Mieux connaître pour mieux gérer. Faudra-t-il enlever la griffe de sorcière, plante invasive? Dératiser pour favoriser le retour d'oiseaux marins? C'est aussi à ces questions que doit répondre le programme. « Aujourd'hui, l'enjeu de protection de la nature est reconnu. Mais il faut conserver aussi nos connaissances naturalistes qui risquent de se perdre si l'université ne forme plus à ces disciplines et si les moyens manquent pour aller sur le terrain », conclut François Dusoulter. Mission accomplie pour cette rencontre pluridisciplinaire. Rendez-vous pour la prochaine, dans cinq ans. ■

Philippe Vouillon

• L'identification de certains insectes passe par les prélèvements de quelques spécimens avant observation sous la loupe binoculaire en laboratoire.

• Pour distinguer les insectes peu visibles dans la végétation, car de la même couleur, les entomologistes agitent les arbustes avec un battoir pour récupérer ces « petites bêtes » dans un parapluie japonais.



Ch. Gérardin

PIERRE BUFFET

Propriétaire de l'hôtel-restaurant Le Manoir, à Port-Cros

rencontre



Quels sont vos liens avec Port-Cros ?

J'y ai passé toute mon enfance jusqu'à 1943, lorsque les Allemands ont fait évacuer la population de l'île. J'avais alors 13 ans. À son décès en 1966, ma grand-tante Marceline Henry m'a désigné comme son légataire universel, me laissant Le Manoir, l'ancienne maison familiale transformée en hôtel en 1948. J'ai donc quitté mes fonctions à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à Paris, et choisi, malgré mes appréhensions, de revenir sur l'île et de m'occuper directement du Manoir.

Hormis cet héritage, que vous a légué le couple Henry ?

J'ai toujours conservé une vision poétique et romantique du lieu où je vivais enfant. Les Henry et mes parents m'ont transmis leur amour de l'île. Ils se sont battus courageusement pour en défendre la beauté et l'intégrité naturelle. En exploitant personnellement Le Manoir, je m'efforce de transmettre à mes hôtes cette « ambiance favorable à l'esprit », comme disait notre ami le comédien Jean-Louis Barrault.

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur la situation de l'île ?

Je constate que l'île vit intensément durant cent jours, sommeille pendant une centaine d'autres et se retrouve morte pour le reste de l'année. Il n'y a plus de vie sociale pour la douzaine d'habitants permanents, les autres ayant dû fuir faute de travail, d'école et du moindre service social, mis à part les quelques fonctionnaires du Parc. Pas même un café ouvert de la Toussaint à la fin mars. Et un service de bateau journalier tout au plus. Je crains que l'île ne puisse bientôt accueillir que des scientifiques venant constater notre dénuement.

Quels seraient vos souhaits pour l'avenir de Port-Cros ?

Que l'île retrouve un dynamisme permanent et un minimum d'activité et de vie sociale. Il faudrait aussi redonner de l'intérêt à la partie terrestre du Parc. Port-Cros offre de merveilleuses promenades, en hiver notamment. Entretienons les sentiers, rendons la nature attrayante. Il me semble que le Parc ne doit pas seulement avoir un objectif de conservation, mais aussi développer un tourisme naturel favorisant un échange fécond entre l'homme et la nature. ■■

INFO HISTOIRE

Le bâtiment abritant aujourd'hui l'hôtel Le Manoir fut construit vers le milieu du XIX^e siècle par un propriétaire de l'île, le duc de Vicence, marquis de Caulaincourt et fils du grand écuyer de Napoléon I^{er}. Il est aussi appelé « Manoir d'Hélène » en souvenir de l'héroïne du roman

Jean d'Agrève, d'Eugène Melchior de Vogüé, paru en 1896 et dont Port-Cros est le cadre.



D.R. Coll. Pierre Buffet

Ci-contre, le village de Port-Cros, au lendemain de la Libération. Ci-dessous, les enfants de Port-Cros, dont Pierre Buffet (3^e en partant de la gauche), à l'époque de la première occupation italienne en 1942.



D.R. Coll. Pierre Buffet

PORT-CROS, 1939-1945

L'ÎLE OCCUPÉE, L'ÎLE LIBÉRÉE

C'est le fruit de plus de dix ans de recherches que Benoît Senne livre dans un ouvrage à paraître : *Port-Cros Odyssey 15-17 août 1944*. La libération de l'île par les hommes de la First Special Service Force (FSSF). « Je suis un ancien officier de marine, originaire de Bretagne, passionné par l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et des deux débarquements en France », confie ce quadragénaire, membre de l'association des Amis de Port-Cros. L'histoire commence avec l'arrivée des troupes italiennes en 1942. Le 27 novembre, les marins français sabordent leurs installations et le petit ravitailleur de phare, *Le Fresnel*, gagne l'Afrique du Nord. Les relations entre les Transalpins et la population, en partie d'origine italienne, sont plutôt cordiales. Tout va changer avec l'arrivée des Allemands qui réalisent des travaux de défense : arbres coupés pour dégager les champs de tir, pose de mines et de barbelés. Surtout, l'ordre est donné aux habitants de quitter Port-Cros. « À la veille du débarquement allié, l'île est occupée par une compagnie composée d'environ 200 hommes, notamment des Arméniens enrôlés de force. » « Anvil-Dragon » : nom de code du débarquement en Provence, le 15 août 1944. Une unité d'élite américano-canadienne, la FSSF, est chargée de prendre le contrôle des batteries côtières, mission essentielle pour sécuriser le débarquement sur le continent, à Cavalaire. 250 à 300 canots pneumatiques arrivent de nuit sur les îles.

Au total : trois régiments – un à Port-Cros, deux au Levant –, soit environ 2 100 hommes. « L'île du Levant va être libérée dans la journée. Les canons étaient factices. L'affaire va être beaucoup plus difficile à Port-Cros. » Les premiers combat-

tants parviennent sur la côte est de Port-Cros vers 1 h 20, la nuit du 14 au 15 août. Leur ennemi imprévu se révèle être un maquis dense qui rend la progression difficile. La capitulation de l'ennemi au fort de Port-Man est obtenue rapidement, de même qu'au fort de la Vigie. « Maintenant, les Allemands, retranchés dans les trois autres forts, savent qu'ils subissent une attaque d'envergure. » Le fort du Moulin est pris sans trop de difficultés le 16 août, à 11 h 50. Les pertes sont plus lourdes lors de l'assaut nocturne du fort de l'Estissac. Cinq hommes y laisseront leur vie. Quant au fort de l'Eminence, il faudra l'appui d'un bombardement aérien et naval, notamment les canons de 400 mm du cuirassé *Ramillies*, pour en venir à bout. Le 17 août 1944, à 13 h 45, un drapeau blanc flottait sur ce dernier, marquant la fin de la bataille de Port-Cros. Des tirailleurs sénégalais resteront ici jusqu'en novembre, avant que l'île ne soit livrée au pillage. En janvier 1945, Robert Buffet sera le premier habitant à revenir sur une île dangereuse et minée, où les prisonniers allemands travaillaient à la remise en état des forts et des maisons. ■

Lire : *Les îles d'Hyères, fragments d'histoire*, sous la direction de Jean-Pierre Brun, éd. Actes Sud, 1997, 196 p.

PORT-CROS EN 8 DATES

- 1938-1942 : présence de la Marine française
- Novembre 1942 : occupation italienne
- Septembre 1943 : occupation allemande
- Novembre 1943 - janvier 1944 : évacuation des habitants de l'île
- 15 août 1944 : début du débarquement
- 17 août 1944 : reddition des forces allemandes
- Novembre 1944 - janvier 1945 : pillage de l'île
- Janvier 1945 : retour du premier habitant sur l'île

70^e ANNIVERSAIRE

La libération de Port-Cros

Le 9 juin 2014, deux vétérans de la First Special Service Force (FSSF), accompagnés de leur famille, se sont rendus sur l'île de Port-Cros pour inaugurer une plaque à la mémoire des cinq soldats américains et quatre soldats canadiens tués lors de la libération de l'île. Eugène Gutierrez, président de la FSSF Association, débarqué sur l'île du Levant et chargé d'assurer les transmissions radio de l'état-major, et Cy Mermelstein, arrivé en septembre 1944 au fort de l'Estissac, sont revenus avec émotion sur les terres où neuf de leurs camarades trouvèrent la mort et cinquante autres furent blessés. Le 16 août fut le jour officiel de commémoration du débarquement réunissant, lors d'une cérémonie, les porte-drapeaux représentants d'associations d'anciens combattants et des élus locaux. Le soir, un bal avec costume et musique d'époque était organisé sur l'île. ■

Le témoignage de Pierre Buffet...



Pierre Buffet, propriétaire du Manoir, à Port-Cros, a raconté à la petite-fille de Jean Paulhan, habitué de l'île dans les années 1920 et 1930, ce qu'il est le seul à savoir : comment Marceline et Marcel Henry, et ses parents, Christiane et Robert Buffet, ont eu à cœur de sauvegarder Port-Cros dans sa forme originelle, découverte avec émerveillement au lendemain de la Grande Guerre. Ce récit, illustré par des photos de famille, sera bientôt publié aux éditions Claire Paulhan. En voici un extrait évoquant la Seconde Guerre mondiale.

« À la veille de la guerre, la Marine nationale a construit la Maison du Sud pour y loger un veilleur de mer. À la même époque, on a installé deux grands pylônes en bois au Fort de la Vigie à des fins de radiocommunication. À la pointe du Cognet, la Marine nationale a également implanté deux énormes projecteurs, censés balayer les flots, baptisés « Tatiane » et « Micheline », du nom de leurs deux marraines, la fille de Madame Desmarais et ma sœur. Depuis la Maison du Sud, il fallait surveiller ces projecteurs et les filets d'aciers tendus contre les sous-marins entre la pointe de Malalouque et le cap Sud de Bagaud dans ce qu'on appelle « la petite passe ». Il y avait aussi un navire affecté, avec son projecteur unique, à la surveillance de ces installations, « le Polyphème », qui a coulé, a été renfloué puis a servi de digue devant le port de l'Ayguade au Levant. À la déclaration de guerre, l'Hostellerie Provençale, que dirigeaient mes parents, a fermé. Mais sur l'île, rien n'a changé vraiment, dans les premières années. En novembre 1942, après le débarquement des Alliés en Afrique du Nord et le sabordage de la flotte à Toulon, les Îles d'Or sont devenues zone d'occupation italienne. Pendant une année, on a vécu avec ces soldats italiens – d'abord des

LE SENTIER DU DÉBARQUEMENT

Plusieurs chemins balisés permettent de revenir sur les pas des soldats alliés, libérateurs de l'île de Port-Cros. Bien sûr, personne n'irait aujourd'hui débarquer dans les falaises du Tuf, sur la côte est de l'île ! Mais le circuit de Port-Man mène, depuis le village, au fort et à la baie éponyme, là où se rassemblèrent au départ l'essentiel des forces armées. L'itinéraire file ensuite vers le col des Quatre Chemins où la route des forts amène à la Vigie, premier objectif atteint. Par le vallon de la Solitude, on regagne le village. Ceux qui auront le courage de parcourir l'itinéraire plus ou moins exact du régiment américano-canadien remonteront alors vers les forts du Moulin, de l'Estissac puis de l'Eminence, dernier bastion pris à l'ennemi. Pour un tour complet, prévoir cinq heures de marche.



D.R.

« chemises noires » fascistes, puis une deuxième vague de chasseurs alpins, des bersagliers avec plume au chapeau, beaucoup plus corrects. Ils ne se comportaient pas du tout en ennemis. De temps en temps, on entendait leurs sirènes annonçant les bombardements et on filait se réfugier dans les caves du Fort du Moulin où la femme de Tollari lui répétait : « Lino, Lino, viens, viens que nous mourrions ensemble... »

En novembre 1943, ils ont été remplacés par cent cinquante Allemands, répartis dans les cinq forts : ils organisèrent la défense de l'île, coulant des plates-formes en béton, construisant des redoutes, abattant les arbres. À cette même date, on nous a donné l'ordre d'évacuation et la population de Port-Cros a dû partir. C'est dans le Cantal où nous étions réfugiés, que Marcel Henry a appris à la radio le bombardement par les Alliés des forts tenus par les Allemands et le débarquement des troupes américaines et canadiennes, dans la nuit du 14 au 15 août 1944, sur l'île de Port-Cros. Tout d'un coup, il est devenu comme fou, pensant que tout allait brûler. En fait, rien n'a brûlé ! »

Sur les chemins littéraires de Port-Cros

De 1925 à 1939, des membres de *La Nouvelle Revue française*, revue littéraire des éditions Gallimard dirigée alors par Jean Paulhan, sont venus passer chaque été à Port-Cros, au fort de la Vigie. C'est ce patrimoine et cette histoire de résidence d'écrivains durant l'entre-deux-guerres que Gallimard et le Parc national souhaitent mettre en valeur. «*L'histoire de la NRF tout entière se résume dans cette relation privilégiée qui a existé entre la revue littéraire et l'île de Port-Cros*, explique Alban Cerisier, en charge de la valorisation du fonds patrimonial des éditions Gallimard. *On y retrouve la volonté de ce groupe d'écrivains de n'être jamais contraints par une clôture parisienne et de vivre la littérature sur un registre collectif et amical. Il y a aussi cette volonté de tenir l'écriture dans un lien très direct à la nature. La NRF à Port-Cros, ce n'est pas une affaire d'anachorètes, ce n'est pas la tentation individuelle du désert. C'est bien au contraire l'affirmation d'une joie commune à vivre et créer ensemble, sous le soleil. Bien sûr, il y a la question de l'isolement, du retrait, portée par l'expérience insulaire. Mais j'y vois plutôt la recherche d'une respiration estivale, d'une mise au vert, où l'équipe se renforce, fait le plein d'énergie et, précisément, se préserve de tout isolement. C'est tout le paradoxe de cette relation.*» Le partenariat a débuté cette année avec le balisage sur le terrain

d'un sentier des écrivains (*voir la balade en pages 6-7*), qui sera bientôt complété par un livret de découverte des chemins littéraires. Claire Paulhan, petite-fille de l'éditeur, a établi une liste des écrits consacrés à cette île, bibliographie bientôt diffusée auprès des habitants, commerçants et hébergeurs de Port-Cros et du Levant. Elle-même éditrice et auteure de recherches dans les correspondances et archives des écrivains, Claire Paulhan est l'un des pivots de ce travail. Elle doit publier prochainement *L'esprit de l'île*, livre de souvenirs de Pierre Buffet, actuel propriétaire de l'hôtel Le Manoir. «*Nous organiserons sur un week-end de mai 2015 nos premières rencontres littéraires pour renouer avec cette histoire commune*, ajoute Françoise Thurel, chargée de mission Tourisme durable au Parc national. *C'est d'abord un rendez-vous entre écrivains autour du thème, cette année, de l'isolement et du face-à-face avec soi. Mais des séquences d'échanges avec les habitants sont prévues.*» Causeries, lectures, excursions et exposition au fort de l'Estissac sont au programme de la première édition, avant de poursuivre vers d'autres actions plus ambitieuses dans les années à venir.



Ch. Graillet

**Avril 2014.
La NRF reprend
contact avec
Port-Cros.**

**Peinture collective
à l'occasion
des journées de
l'art « Effet-mer »,
à Porquerolles.**

ŒUVRES « EFFET-MER »

TLV, la compagnie maritime en charge de la desserte des îles d'Or, a organisé en juin les journées de l'art « Effet-mer », une opération imaginée pour sensibiliser les habitants du continent et les visiteurs à la préservation du patrimoine des îles. Huit artistes varois invités ont rendu hommage à la beauté du territoire en créant des œuvres d'art inspirées de la nature et une toile géante collective peinte sur un des bateaux de la compagnie. Les recettes tirées de la vente des œuvres, exposées tout l'été à la Maison du Parc à Porquerolles, bénéficieront à l'association crauroise Au fil de l'air, qui soutient des projets pour les personnes handicapées et les enfants malades hospitalisés. www.tlv-tvm.com



Angels - Emmanuel Cebrero

Le Panda ausculte nos déchets

Le Parc national de Port-Cros et le WWF ont signé une convention pour améliorer la connaissance des déchets présents sur les plages et chercher à les réduire à la source. 15 à 25 bénévoles de l'antenne locale du WWF «Toulon-Marseille» viendront sur la plage du Bon Renaud, à Porquerolles, trois à quatre fois par an en hiver pour un ramassage exhaustif. Après environ une heure trente de travail au ras du sable, il faut autant de temps pour identifier et quantifier les déchets avec précision. Par exemple : 864 bouts de plastique de moins de 0,5 cm... Bravo pour leur patience et leur engagement dans la réalisation de ce suivi pluriannuel. ■

Ramassage de macrodéchets sur la plage du Bon Renaud, à Porquerolles, avec des bénévoles du WWF.

UNE APPLI AU SECOURS DES HERBIERS

Donia, l'application gratuite pour tablettes et smartphones (Android, iOS) lancée en avril 2014, propose une aide au mouillage pour préserver les herbiers sous-marins. Développé par la société Andromède Océanologie avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et récompensé par le prix Entreprise et Environnement 2013, cet outil permet de visualiser le type de fond présent sous le bateau : sable, rochers, herbiers ou matie morte. Objectif : ne s'ancre que sur du sable. «*Nous souhaitons proposer un outil très simple d'utilisation pour que les plaisanciers aient de meilleures pratiques*», explique Pierre Descamp, cofondateur d'Andromède Océanologie, révolté de voir ces écosystèmes labourés par le passage répété des ancres dans les sites les plus fréquentés de Méditerranée. Les agents de terrain du Parc national de Port-Cros seront équipés de Donia sur tablette et en feront la promotion auprès des usagers de la mer. Donia est l'une des initiatives en cours de développement pour protéger les herbiers de posidonies. www.donia.fr ■



Eric Serantoni

LAGONS ET RÉCIFS-BARRIÈRES

Les herbiers de posidonies forment en Méditerranée de vastes prairies sous-marines. C'est un écosystème unique, essentiel à la production d'oxygène, zone de frayère, de nurserie ou d'habitat pour les poissons. Les herbiers sont souvent immergés jusqu'à 30 mètres de profondeur, mais il arrive qu'ils affleurent à la surface. Car lentement – à raison de 0,5 à 6 cm en moyenne par an –, la tige de la plante (ou rhizome) va stabiliser et fixer les sédiments et le fond va s'élever. La matie, qui contient les tiges et les racines, forme un épais tapis imputrescible qui peut subsister durant des millénaires. On se trouve alors en présence soit d'un récif-barrière qui isole un lagon en retrait du littoral, soit d'un récif frangeant au bord de la côte. On connaissait déjà un récif-barrière dans la baie de Port-Cros et un autre à la Madrague. En février 2014, une exploration dans la rade d'Hyères sur huit secteurs repérés par photo aérienne, sur les

sites de La Badine et des Vieux-Salins, a mis en évidence plusieurs de ces monuments naturels exceptionnels. Les plongeurs du GIS Posidonie et du Parc national ont prospecté durant une journée pour caractériser ces formations. «*C'est une découverte très enthousiasmante*», déclare Marion Corre, chargée de mission au Parc national. *Le secteur des Vieux Salins présente un récif de 700 mètres de long et ferme un lagon de 2,5 à 3 hectares. Cela nous montre qu'il reste des milieux littoraux préservés à découvrir.* » La poursuite des observations durant l'été 2014 et au-delà doit permettre de définir plus précisément l'état de santé de ces herbiers et mesurer l'impact potentiel des activités humaines. Fragiles, ils protègent pourtant durablement les côtes de l'érosion. Préserver et mettre en valeur cette formation naturelle unique est l'une des missions des acteurs du territoire du Parc national de Port-Cros. ■

Un « Bateau bleu » à l'horizon

La quarantaine de professionnels de la mer réunis le 3 juin par le Parc national de Port-Cros et la Fédération des industries nautiques (FIN) étaient d'accord sur le constat suivant : la fréquentation plaisancière est très intense dans l'aire maritime du Parc, avec environ 120 000 bateaux entre Toulon et Saint-Tropez chaque année, pour sans doute plus de 500 000 personnes – tandis que les bateaux équipés de systèmes efficaces pour recueillir les rejets des toilettes ou éviter le débordement de carburant lors de l'avitaillement dans les ports sont encore trop peu nombreux. « Nous souhaitons d'abord nous appuyer sur le label Bateau Bleu mis en place par la

FIN, pour inciter à l'identification bien visible des bateaux équipés, précise Nicolas Gérardin, chargé de mission Charte au Parc national de Port-Cros. L'objectif poursuivi n'est pas de contraindre, mais de convaincre de l'intérêt de s'équi-

per. On pourrait même envisager une politique tarifaire incitative, à négocier avec les ports pour les bateaux aux normes. » Plusieurs loueurs et chantiers navals de la zone se sont engagés dès cet été dans l'opération de marquage de leurs navires. Suivront une série d'actions décidées en concertation avec les gestionnaires des ports, les pratiquants et tous les professionnels de la plaisance. Il est notamment envisagé de mettre en place un système déclaratif avec identification des navires plaisanciers qui s'engagent à faciliter la vérification des installations à bord. Il en va de la qualité de l'environnement autant que de la santé publique pour certaines plages des îles et du littoral. ■



Élodie Durand

SOUTENIR LA PÊCHE ARTISANALE

Une des orientations de la future charte du Parc national de Port-Cros vise le soutien à apporter à la pêche artisanale locale. La convention de partenariat signée le 7 mai dernier entre le Parc national et le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Var (CDPMEM) pour la période 2014-2015 résume en quatre pages les objectifs communs aux deux institutions. « L'activité concerne environ 80 pêcheurs sur l'ensemble du territoire, explique Élodie Durand, chargée de mission au Parc. Mais au-delà de son poids économique, la pêche artisanale touche à notre patrimoine culturel, à un métier difficile exercé par des hommes respectueux de la ressource. L'activité est soumise

à la pression de la pêche de loisir, à celle des autres usagers des terrains de pêche et à la difficulté de travailler dans des ports dominés par la plaisance. » D'où le travail de concertation porté par le CDPMEM dès 2012 entre les pêcheurs, le Parc national et les autres acteurs du milieu marin au sein de l'UEGC (Unité d'exploitation et de gestion concertée) du Var, et qui se poursuit en 2014 par cette convention de partenariat. Parmi les actions envisagées :



Marine Colombe

étudier des points de vente dans les ports non équipés pour conforter la vente directe à la sortie du bateau et faciliter l'installation de nouveaux pêcheurs, valoriser les espèces de poissons moins prisées en formant les apprentis cuisiniers du lycée hôtelier d'Hyères, apprendre aux consommateurs à les cuisiner, faire découvrir ce métier dans le cadre de la démarche de pécaturisme, développer un tourisme gustatif des produits de la mer avec les pêcheurs et les restaurateurs... « Pêcheurs et gestionnaires du Parc national ont désormais compris qu'ils avaient plus de points de divergence, constate Christian Molinero, président du CDPMEM. Comme il est très difficile de faire évoluer la législation européenne et nationale,

nous sommes convaincus qu'il sera plus efficace d'agir localement. Le Parc national pourrait par exemple s'inspirer des règlements prud'homaux pour sa réglementation dans le nouveau périmètre, lutter contre le braconnage ou sensibiliser les élus sur les conséquences des pollutions venues du littoral. Il pourrait aussi nous aider à mettre en valeur les pratiques de pêche respectueuses de l'environnement ou nous faire bénéficier d'une marque "Parc national". Enfin, depuis quatre ans, nous avons des échanges très appréciés par tous avec les scientifiques. » Bref, les idées ne manquent pas. Reste à les mettre en œuvre. La charte du Parc national de Port-Cros et les initiatives des professionnels sont des occasions à saisir. Larguez les amarres et cap sur l'avenir. ■

Écotourisme en Méditerranée



D.R.

Proposer une autre forme de tourisme, une immersion dans un territoire.

Cet automne, des représentants de tour-opérateurs américains sont attendus dans l'aire potentielle d'adhésion du Parc pour tester un nouveau produit touristique développé par le Parc national de Port-Cros et ses partenaires. Ce projet a été retenu dans le cadre du programme européen «Mediterranean Experience of Ecotourism» (MEET). 19 parcs nationaux et aires marines protégées de 9 pays du bassin méditerranéen y participent pour élaborer un catalogue collectif d'offres écotouristiques. «L'idée est de proposer une autre forme de tourisme», précise Françoise Thurel, chargée de mission Tourisme durable au Parc national. *D'abord en hors saison. Ensuite en écomobilité, c'est-à-dire en utilisant des transports en commun –bus, train ou bateau– et des modes doux –marche à pied, vélo et, pourquoi pas, kayak de mer. L'itinérance au fil du sentier du littoral sera l'un des axes forts. Mais ce n'est pas de la randonnée au sens sportif du terme, plutôt une immersion pour partir à la rencontre des habitants, prendre le temps de découvrir le territoire.*» Cette presta-

tion est prévue pour des groupes de 12 à 15 personnes, lors d'un séjour de quatre jours et trois nuits. La zone du Pradet à Hyères, avec la presqu'île de Giens et l'île de Porquerolles, a été retenue pour ce test. Plusieurs prestataires ont fait part de leur intérêt: un pêcheur de Porquerolles, des loueurs de vélos, les offices de tourisme d'Hyères et du Pradet et, évidemment, les guides anglophones partenaires du Parc national. Les sites d'Olbia et des Salins, la mine de Cap Garonne et le fort Saint-Agathe feront partie des sites du parcours. Le Parc national, aidé de deux étudiants en Master 2 Tourisme durable de l'université de Toulon, travaille activement à l'organisation du séjour. «C'est dans l'écotourisme que le Parc national de Port-Cros a un rôle à jouer en matière de développement touristique, avec pour but d'équilibrer les fréquentations et de révéler la valeur du patrimoine naturel et culturel en dehors de la période estivale.» Par ce projet innovant qui doit bénéficier à l'économie du territoire, le Parc et ses partenaires initient un type d'action en plein accord avec la charte du Parc national. ■

LOGEMENTS ÉCORESPONSABLES

Depuis plusieurs années, le Parc national de Port-Cros s'est engagé dans une démarche d'écoresponsabilité, comprenant un important programme de rénovation de son patrimoine bâti. En 2013 et 2014, deux villas du hameau de Porquerolles ont fait l'objet d'une restructuration. D'une surface habitable de 80 m² chacune, elles sont occupées par des agents du Parc et leurs familles. «Aucun travaux n'avait été réalisé depuis leur construction en 1978. L'objectif était d'améliorer le confort et la sécurité des occupants au moyen de matériaux et d'équipements préservant l'environnement», explique Richard Kieffer, technicien Bâtiment et énergie au Parc national. Il a été procédé aux opérations suivantes: mise aux normes des installations électriques, rénovation de la plomberie, renforcement de l'isolation et pose de menuiseries bois équipées de double vitrage, installation d'une ventilation hydroréglable, d'un poêle à bois basse consommation et d'une pompe à chaleur air/eau produisant la totalité de l'eau chaude sanitaire et le chauffage. En période d'occupation, le poêle permettra de valoriser le bois issu de l'île. Ces équipements devraient contribuer à la limitation des consommations énergétiques et des émissions de CO₂. Des sous-compteurs permettront d'assurer le suivi de ces consommations. Enfin, les peintures ont été réalisées avec des produits labellisés, la terrasse initialement en carrelage est aujourd'hui recouverte de lames de châtaignier. D'autres projets de ce type devraient voir le jour prochainement notamment sur Port-Cros. ■

Forêt en eaux profondes

C'est vers moins 80 mètres de profondeur, sur un banc rocheux à l'est de l'île du Levant, que les biologistes-plongeurs d'Andromède Océanologie ont pu observer un impressionnant champ de laminaires –*Laminaria rodriguezii*–, une algue brune aux longs rubans de près d'un mètre. «*C'est un paysage méditerranéen singulier, très peu illustré*, explique Pierre Descamp, cofondateur d'Andromède Océanologie. *Notre mission de trois semaines, en mai dernier, consistait à mieux caractériser les milieux naturels présents dans les fonds profonds du Parc national de Port-Cros.*» Personne n'avait encore jamais atteint ce site, hormis un robot. Réunie autour du biologiste naturaliste marin Laurent Ballesta, l'équipe de trois plongeurs avait été invitée à bord de *Tara*, la goélette scientifique, qui faisait escale à Port-Cros lors de son expédition méditerranéenne. «*Acquérir des données sur les écosystèmes et*

leur état écologique nous permet de mieux connaître la qualité de l'eau. C'est la raison pour laquelle cette mission était financée par l'Agence de l'eau, en lien avec le Parc national», précise Pierre Descamp. Cette opération a également permis d'aller à la rencontre des visiteurs et des Portcroisiens, à travers une projection des photos acquises durant la mission. Une occasion unique de partager et de sensibiliser toutes les générations aux richesses cachées du Parc national. ■



Andromède Océanologie / Agence de l'eau RMC

Rencontre avec des laminaires et un Saint-Pierre, à 85 mètres de profondeur.



N. Grouzet / PNPC

BOTANISTES EN FORMATION
Annie Aboucaya, référente Flore terrestre au Parc national de Port-Cros, a assuré la formation d'agents de l'État, de la Direction départementale des territoires et de la mer du Var (DDTM), chargés notamment de l'instruction des études d'impact. Il s'agissait de les aider à identifier les espèces végétales protégées les plus courantes dans le Var, à identifier lors de projets d'aménagements. Les 22 et 23 mai, une prospection de terrain a conduit les stagiaires dans différents types de milieux naturels du département: zones humides, littoral sableux et rocheux, terrains calcaires. ■

Nos voisines les hirondelles

Combien sont-elles, les hirondelles, dans les onze communes de l'aire potentielle d'adhésion du Parc national de Port-Cros? Les habitants de La Garde à Ramatuelle ont été invités en juin et juillet à répondre à cette question en participant à l'enquête organisée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de la région Paca. «*Nous avons soutenu cette opération de science participative dans le cadre de notre appel à projets "Nature et culture 2014: les sentinelles du maquis"*. Elle est intéressante pour impliquer les citoyens dans la découverte de la nature près de chez eux», explique Franck Alary, chargé de mission au Parc national. Plus de dix conférences et sorties sur le terrain ont été organisées durant l'été. La mission était simple: reconnaître les différentes espèces d'hirondelles –rustiques ou de fenêtré–, ne pas les confondre avec le martinet noir, puis dénombrer les nids repérés.

«*C'est la première fois que nous faisons un tel suivi au niveau local de cet oiseau en déclin. Le nombre de couples nicheurs peut nous renseigner sur l'évolution de la qualité de l'environnement. Et c'est un moyen de sensibiliser le public, qui ignore parfois que l'espèce est*



M. Leclerc / PNPC

protégée», précise Élise Cougnenc, guide-nature à la LPO du Var. Synthèse des résultats sur paca.lpo.fr et restitution le 4 octobre au fort Sainte-Agathe, à Porquerolles, dans le cadre de la Journée internationale des oiseaux migrateurs. ■

PATRIMOINE ET CARACTÈRE

Ambition 1 : préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et paysager littoral, maritime et insulaire du parc national.

BIODIVERSITÉ

Ambition 2 : préserver la biodiversité et les fonctions des milieux naturels terrestres et marins.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

Ambition 3 : soutenir un développement local durable, valorisant les potentialités du territoire et respectant ses capacités.

AMÉNAGEMENT ET DÉPLACEMENTS

Ambition 4 : promouvoir un aménagement durable et une mobilité apaisée.

RECHERCHE ET ÉDUCATION

Ambition 5 : préparer l'avenir en investissant sur la recherche, l'innovation et l'éducation au développement durable et en anticipant les évolutions du territoire.

COMMENT METTRE EN ŒUVRE LA CHARTE ?

Ambition 6 : développer une approche intégrée terre/mer par une coopération renforcée, une articulation des outils et une solidarité d'action entre acteurs.

Charte, une approche intégrée terre/mer

Après une année 2013 consacrée à la concertation et à l'élaboration du projet, puis un début d'année 2014 dédié à la rédaction et aux allers-retours avec les instances nationales et locales, le projet de charte a été validé par le conseil d'administration le 4 juillet. Il sera en phase de consultation institutionnelle auprès de 80 structures : collectivités, services de l'État, monde économique, fédération d'utilisateurs terrestres et marins, associations, etc. La charte du Parc national de Port-Cros entrera ensuite, mi-novembre, dans la phase d'enquête publique qui durera un mois. «*Nous serons en pleine expression de la démocratie*, explique Céline

Maurer, directrice adjointe du Parc national. *Un parc national faisant partie du patrimoine de la Nation, tout le monde est invité à donner son avis sur ce projet de territoire, même si l'avis des habitants des îles et du littoral sera certainement plus écouté par les commissaires-enquêteurs.*» Nommées par le président du tribunal administratif, ces personnes indépendantes et impartiales sont en charge de recueillir les observations du public. Un mois après la fin de l'enquête, elles remettront leur rapport comprenant les suggestions et contre-propositions émises, ainsi que leurs conclusions. Ce rapport sera ensuite soumis au Conseil d'administration du Parc national. ■

L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN PRATIQUE

L'Essentiel de la charte, résumant l'ensemble du projet, rédigé par le Conseil économique social et culturel (CESC), sera disponible sur le site internet du Parc et diffusé sur l'ensemble du territoire. Les documents de la charte (projet, évaluation environnementale, avis recueillis lors de la consultation institutionnelle, carte des vocations) seront consultables sur internet, sur les îles et dans les mairies des onze communes de l'aire potentielle d'adhésion pendant l'enquête. Les avis pourront être transmis oralement aux commissaires-enquêteurs qui assureront des permanences, déposés dans une rubrique dédiée du site internet du Parc ou inscrits sur les registres déposés en mairie. Documents, dates et lieux des permanences des commissaires-enquêteurs disponibles sur le site www.portcrosparcnational.fr ■

Une nouvelle présidente

Madame Isabelle Monfort a été portée, à l'unanimité, à la présidence du Conseil d'administration du Parc national de Port-Cros le 4 juillet. Docteur en géographie physique, ancienne enseignante en faculté, Isabelle Monfort est, depuis plus de vingt ans, consultante en environnement et chargée de concertation sur de grands projets énergétiques. Éluë à Hyères depuis 2008, avec des délégations touchant à l'environnement, elle a déjà siégé quatre ans au sein du Conseil d'administration. Elle a suivi pas à pas le processus pour la définition du nouveau périmètre du parc et l'élaboration de la charte. Madame Laurence Cananzi, représentante de la chambre de commerce et d'industrie du Var, a été élue au poste de seconde vice-présidente. Madame Christine Sandel, conseillère régionale, conserve son poste de première vice-présidente. C'est donc une présidence trois fois féminine qui accompagnera le parc jusqu'à fin avril 2015, date de recomposition du Conseil d'administration. ■

L'aire potentielle d'adhésion et l'aire marine adjacente

Cette zone couvre l'île du Levant, le village, les zones agricoles et les propriétés privées de Porquerolles, le littoral entre La Garde et Ramatuelle, ainsi que l'espace marin au droit de ces onze communes et jusqu'à 3 milles marins au sud des îles. Son principe est celui d'une libre adhésion des communes à une charte, projet de territoire basé sur les principes du développement durable. Dans l'aire d'adhésion, le droit commun continue à s'appliquer et le Parc n'exerce pas de pouvoir réglementaire. ■

Les cœurs du Parc

Constitué de cœurs terrestres (île de Port-Cros et les espaces naturels, propriétés de l'État, sur l'île de Porquerolles) et de cœurs marins (bande maritime de 600 mètres autour de ces deux îles), ce territoire est soumis à une réglementation spécifique qui encadre certaines activités humaines. La charte y est déclinée sous forme de mesures partenariales. ■

« Nature & Culture, les sentinelles du maquis »

Dans le cadre de son appel à projets 2014, le Parc a sélectionné et soutenu une série de manifestations culturelles, artistiques et sportives, organisées par des associations locales partenaires.

→ SEPTEMBRE - DÉCEMBRE Lectures en balades - Théâtre des 4 Vents

Quand l'écriture scientifique sur la nature se fait littérature. Philip Ségura et le Théâtre des 4 Vents proposent des lectures le 27 septembre sur l'île du Levant (inscription au 06 73 62 96 67), les 4 et 5 octobre à Port-Cros (apéro-lecture en soirée le 4, balade le 5), et le 24 octobre au Domaine du Rayol, à Rayol-Canadel-sur-Mer. Inscriptions : 04 98 04 44 00.

Balades découvertes - Planète Sciences Méditerranée

Circuit à pied de deux heures ponctué d'animations autour de l'observation de la faune et de la flore ou la lecture de paysages. Les 1, 11, 15 et 25 octobre, 15-17 h, à la Colle Noire, sur le sentier près de la mine de Cap Garonne. Inscriptions : 04 94 94 29 81 83 ou 83.mediterranee@planete-sciences.org

La géologie de nos côtes - Amis de la Presqu'île de Giens (APG)

Conférences d'octobre à décembre (locaux de l'APG), chaque premier jeudi du mois. En alternance : élaboration du relief, ressources en eau des îles d'Or. Excursions de septembre à décembre, chaque premier mardi du mois, sur la géologie du maquis autour de la rade d'Hyères et de la baie de Giens. En alternance (groupe 20 pers. bons marcheurs) : côte septentrionale de Porquerolles, côte autour de Cap Garonne. Inscriptions : 10 bis, rue de Limans, Hyères. Tél. 04 94 00 61 96, www.apgiens.com, escampobariou@wanadoo.fr

→ 6 SEPTEMBRE Autour de la Tour Fondue – Mer Nature

Visites et animations (10h, 14h, 16h) sur le patrimoine historique et géologique autour de la Tour Fondue. Inscription sur place. Une initiative de l'association Mer Nature. <http://mer-nature.org>

L'attitude mer

LE JOURNAL DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS - AUTOMNE 2014 - NUMÉRO 16 - Journal disponible au siège du Parc national de Port-Cros. Castel Sainte Claire, allée Sainte-Claire, 83 400 HYÈRES, tél. 04 94 12 82 30, www.portcrosparcnational.fr
Directeur de la publication : Guillaume Sellier **Responsable de la publication :** Christine Graillet **Iconographie :** Christel Gérardin **Comité éditorial PNPC :** Annie Aboucaya, Pascal Gillet, Christine Graillet, Marion Peirache et Céline Maurer
Ce magazine est réalisé par Bayard Nature et Territoires, Savoie Technolac, BP 308, 73 377 Le Bourget-du-Lac Cedex. Tél. 04 79 26 27 60. Éditeur : Olivier Thevenot. **Secrétaires de rédaction :** Cécile Dufrene et Stéphanie Reynaud. **Directeur artistique :** Ivan Racine. **Rédactrice graphiste :** Gaëlle Haas. **Photo de couverture :** Christel Gérardin. **Rédacteurs :** Nathalie Tordjman et Philippe Vouillon. **Impression :** Riccobono (83 490 Le Muy). **Dépôt légal :** Septembre 2014. ISSN 2109-5884
 Ce magazine est imprimé sur papier 100 % recyclé, non blanchi au chlore.

SEPT.OCT.NOV.DÉC

ERRATUM
L'auteur de la photo du n°15 (mai 2014) était Florent BEAU

L'ATTITUDE MER
Prochaine parution : 17 janvier 2015. Version électronique sur : <http://lattitudemer.espaces-naturels.fr>

La photo du visiteur Méduses en filet © Sabrina Guéville



Cet espace est le vôtre. Pour éventuellement paraître dans le prochain numéro, adressez une ou plusieurs photos numériques (3 Mo pixels) avant le 15 octobre 2014. Vos clichés porteront sur les espaces gérés par le parc : les îles de Port-Cros et Porquerolles, le cap Lardier et la presqu'île de Giens. Paysages, photos insolites, naturalistes... ■
 À envoyer à communication@portcros-parcnational.fr

Les rencontres du Parc

- **BALADES ET PROJECTIONS-DÉBATS** ouvertes à tous pour une découverte du Parc.
- **MARDI 2 SEPTEMBRE** 10h, balade à la découverte des plantes de bord de mer.
- **MARDI 9 SEPTEMBRE** 10h, diaporama sur les oiseaux marins.
- **MARDI 23 SEPTEMBRE** 10h, diaporama sur le sanctuaire des cétacés.
- **MARDI 7 OCTOBRE** 10h, diaporama sur les suivis scientifiques à Porquerolles. Participation gratuite. Inscription conseillée auprès de la Maison du Parc de Porquerolles. Tél. 04 94 58 07 24.

→ 20 ET 21 SEPTEMBRE Journées européennes du patrimoine

« Patrimoine culturel, patrimoine naturel »
 Programme national disponible sur www.journeesdupatrimoine.culture.fr

Portes ouvertes au fort de l'Éminence - Ligue de l'enseignement-FOL du Var

Des visites guidées exceptionnelles de ce fort et des ateliers pour les enfants, des projections de films, des expositions sur le patrimoine naturel et la Première Guerre mondiale.
www.fort-eminence-port-cros.blogspot.fr

Il était une fois la baie de la Garonne - Naturoscope

Animations côté mer et côté terre, dans le massif de la Colle Noire et à la plage de la Garonne, au Pradet. Inscriptions : 06 23 87 75 30, <http://naturoscope.fr>

→ 27 ET 28 SEPTEMBRE Le Mur de l'Atlantique en Méditerranée - CIETM

Promenade sur le littoral à la découverte des blockhaus de la Seconde Guerre mondiale, de la batterie de Mauvanne à la baie de Toulon, organisée par le Collectif d'initiatives pour l'environnement territoire des Maures et alentours (CIETM). Sortie en bateau le 27, pèdestre et en voiture le 28. Inscriptions : 04 94 00 55 55, cietmaures@gmail.com

→ 4 OCTOBRE Journées européennes de la migration - LPO Paca

Restitution de l'enquête Hironnelle, opération de science participative menée par la LPO Paca, au fort Sainte Agathe, Porquerolles. Renseignements : 04 94 58 07 24, <http://paca.lpo.fr>

Retrouvez toute l'actualité du Parc national de Port-Cros sur www.portcrosparcnational.fr et sur la page Facebook du parc. Pour nous faire part de vos remarques, merci d'adresser un courriel à communication@portcros-parcnational.fr